



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

atteintes à la vie privée

Question écrite n° 23565

## Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, au sujet de la protection de la vie privée des artistes. L'actualité de ces derniers jours a conduit certains médias à étaler aux yeux du grand public et sans la moindre pudeur, la tragédie que vit l'entourage d'une actrice récemment décédée. Aussi serait-il opportun d'entreprendre des actions visant à protéger la vie privée des artistes et éviter une exploitation abusive de leur image et de leurs malheurs, en sanctionnant les abus perpétrés par la presse à scandale. Il souhaiterait savoir quel est son sentiment à ce sujet, et de quelle manière il entend intervenir pour préserver la sphère privée des artistes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23565

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 août 2003, page 6246

**Question retirée le :** 18 août 2003 (Retrait à l'initiative de l'auteur)